

Nº. XI.



GAZETTE DE VARSOVIE
DU MERCREDI 7. FEVRIER 1759.

De Naples le 5. Janvier.



Les Lettres de *Lisbonne* nous apprennent, que le 13. Decembre dernier le Roi de *Portugal* a fait publier & afficher deux Placards. Par le premier S. M. très Fidele informe ſes Sujets d'une conſpiration tramée contre ſa Perſonne, & promet de grandes recompenſes à tous ceux, qui declareront quelqu'un des Auteurs ou des Complices de ce crime. Jl doit étre défendu par le ſecond Placard à toutes Perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, de ſortir des Etats de ce Prince, ſans un paſſeport ſigné du Commiſſaire déſigné pour cet effet. On a appris auſſi, que le même jour le Roi de *Portugal* avoit fait arreter & conduire en differentes priſons 18. perſonnes des plus qualifiées de ſon Royaume, & que leurs femmes, qui avoient été, comme on pretend, des reſſorts cachés de ces intrigues, ont été renvoyées aux Couvens pour y étre plus étroitement reſſerées, & pour leur couper par-là tout le commerce avec leurs maris, & tous ceux, qui avoient eu la hardieſſe de leur inſpirer des pernicieux deſſeins d'un ſi horrible attentat.

De Genes le 30. Decembre.

On n'apprend de *Madrid* rien de conſolant à l'égard du facheux état du Roi, dont le rétabliſſement fait l'objet des vœux les plus ardens dans toutes les Egliſes de la Ville, en même tems que les progrès continuels de la maladie de S. M. plongent la Cour & les ſujets dans une affliction ſans égale.

On apprend par les dernieres Lettres de *Lisbonne*, qu'on y a pris tous les arrangemens neceſſaires pour étouffer une conſpiration qui vient dernierement d'y eclore. Jl s'y trouve déjà 14. Régimens tant d'Infanterie que de Cavalerie, & les Officiers ont reçus ordre à ſe rendre dans l'eſpace de 14. jours à leurs Corps re-

ſpeɛtifs. Les Tro[illegible] cantonnoient dans la Province d'*Alentejo* doivent auſſi y venir, pour renforcer la Garniſon de la Ville; & on en amene déjà toute l'Artillerie pour l'employer dans l'Arſenal de cette Capitale.

De Parme le 2. Janvier.

On écrit de *Madrid* que la maladie du Roi, dont on attribue la ſource à un deſſéchement de l'humide radical, causé par un excès de mélancholie, empiroit de plus en plus; que S. M. tomboit dans de fréquentes défaillances; que déſeſperant de ſe revoir jamais en état de reprendre les rênes du Royaume, Elle en avoit conferé, dès le 11. de ce mois, la Régence à la Reine Douairiere, & nommé le Roi des *Deux-Siciles* ſon Succeſſeur à la Couronne.

De Paris le 8. Janvier.

Il arriva hier de l'Armée du Maréchal de *Soubise* un Courier à *Verſailles*, avec avis que ce Prince avoit fait occuper par une partie de ſes Troupes la Ville de *Francfort* ſur le *Meyn*, afin d'aſsûrer d'autant mieux ſes Quartiers d'Hyver. Le Maréchal Duc de *Belle-Isle* vient de dreſſer un nouveau Réglement, ſuivant lequel, on augmentera la paye des Gardes du Corps, & l'on repartira chés les habitans de 6. Villes différentes, ſpécifiées dans le Réglement, ceux d'entre eux qui ne feront point de quartier. L'objet du Maréchal eſt de mettre ces Gardes plus à portée de pouvoir être raſſemblés au beſoin.

Le Comte de *Choiſeuil*, que le Roi a nommé ſon Ambaſſadeur à la Cour Impériale, fait travailler à ſes Equipages, & arrête des Domeſtiques, pour ſe rendre à *Vienne* au mois de Mars prochain. Ce n'eſt pas le Duc de *Broglie* ſeul, à qui la Cour a ordonné de rejoindre inceſſamment l'Armée du Maréchal Prince de *Soubise*. La plûpart des Officiers, qui avoient obtenu la permiſſion de venir paſſer l'hiver ici, ont auſſi reçu ordre de ſe rendre à leur Poſtes au plûtôt.

Depuis quatre à cinq jours, il fait un vent ſi impétueux dans *Paris*, qu'il a abbattu pluſieurs Cheminées, qui ont manqué d'écraſer quelques Perſonnes.

Suivant les dernières Lettres de *Madrid*, il y avoit quelque lueur d'eſpérance, que le Roi d'*Espagne* pourroit bien encore rechapper de ſa maladie; Et l'on apprend de *Lisbonne*, que le Roi de *Portugal* eſt entierement guéri de ſes bleſſures.

De Londres le 9. Janvier.

On continuë à travailler ſans relâche à préparer les Vaiſſeaux de guerre, qui composeront les différentes Eſcadres, que la Cour employera cette année. On dit, que celle, qu'on deſtine pour l'*Amérique-Septentrionale*, partira la prémière. Une autre ſuivra bien-tôt pour les *Indes Occidentales*; Et celle des *Indes Orientales* ne tardera pas à partir. Cette Eſcadre ſera accompagnée de tous les Vaiſſeaux de la Compagnie, qui paſſeront cette année dans l'*Aſie*, & qui auront à bord un Bâtaillon de Troupes réglées pour renforcer celles qui ſe trouvent déjà dans cette partie du Monde, où, ſelon les derniers avis, qu'on en a reçûs, nos affaires ſe trouvent dans un état des plus floriſſans & des plus avantageux.

Mais de tous les armemens, celui, qui ſe fait actuellement à *Portsmouth*, attire le plus d'attention: On y avitaille pour huit mois 30. Vaiſſeaux, dont la moitié ſont de ligne. On fit marcher hier de *Woolwich* un gros Détachement d'Artillerie vers ce Port, pour être prêt à ſervir où il en ſera de beſoin.

Les Affaires d'*Allemagne* ont leur côté facheux. Les Fourages commencent à devenir très-rares à l'Armée Aliée. Sur l'avis qu'on a reçu la Cour, le Roi, a, dit-on, envoié ordre d'y en transporter de ſes Etats Electoraux, & d'en

acheter dans les Provinces le plus à portée & le mieux en état d'en procurer; Et l'on parle d'en embarquer aussi dans les Ports de ce Roïaume, pour suppléer à la disette, qui règne dans presque toute la *Westphalie*.

Le 3. de ce mois, on expédia un Courier à Mr. *Mitchell*, Ministre du Roi auprès de Sa Majesté *Prussienne:* Cet Exprès a ordre de prendre directement la route de *Breslau*. Le même jour, on expédia un autre Courier à *Petersbourg*, où il doit remettre des Dépêches très importantes à Mr. *Keith*, Ministre de S.M. à cette Cour. Quelques Nouvelles que l'on ait répandu dans nos Papiers publics depuis une quinzaine de jours, on desespère aujourd'hui de pouvoir réüssir à détacher l'Impératrice de *Russie* de ses Engagemens avec les Cours de *Vienne*, de *Versailles*, & de *Stokholm*. On assure même, que la Résolution est prise d'envoïer au Printems prochain dans la Mer *Baltique* une Escadre sous les ordres de l'Amiral *Smith*, afin d'y protéger & défendre les Côtes des Etats du Roi de *Prusse*, & d'empêcher les Ennemis de S. M. *Prussienne* de transporter par mer des Troupes, ou des Munitions.

Le Navire, le *Boscawen*, arrivé tout récemment d'*O Porto* à *Portsmouth*, a apporté des Lettres, datées de cette Place au commencement du mois dernier: Ces Lettres contiennent une Nouvelle des plus singulières, savoir que *Lisbonne* avoit été investie par 14000. Hommes de Troupes du Roi de *Portugal;* Et que, comme deux Monastères étoient étroitement gardés, on présumoit qu'il s'y trouvoit renfermé de Personnes, dont il étoit important de s'assurer.

De la Haie le 14. Janvier.

Nos Seigneurs les Etats de *Hollande*, & de *West Frise*, s'ajournèrent hier à après demain.

Madame la Princesse Gouvernante, dont la santé s'affoiblissoit depuis quelque tems, mourut avant hier sur les 11. heures du soir, âgée de 29. ans, 2. mois & 10. jours. Cette Princesse, qui étoit la Fille aînée du Roi de la *Grande-Bretagne*, se nommoit *Anne:* Elle étoit née le 2. Novembre 1709. Le 25. Mars 1734 Son Altesse Roïale épousa *Guillaume-Charles-Henri-Friso*, Prince d'*Orange* & de *Nassau*, qui mourut le 22. Octobre 1751. Et de ce mariage sont nés le Prince *Guillaume*, Stadhouder Héréditaire des *Provinces Unies*, qui nâquit le 8. Mars 1748, & la Princesse *Caroline*, née le 28. Février 1743.

Cette grande Princesse, dont la vie publique & privée lui avoit attiré l'admiration & la vénération de tout le Public, a vu approcher la mort avec fermeté; Et la manière tendre & édifiante, dont Elle a pris congé du Prince & de la Princesse, ses Enfans, est un monument de sa piété, de la grandeur d'ame, & de sa résignation.

Hier, on fit l'ouverture de son Testament, par lequel S. A. R. a institué le Roi de la *Grande-Bretagne*, son Père, & la Princesse Douairière d'*Orange* & de *Nassau*, Mère du feu Prince son Epoux, Tuteur & Tutrice Honoraires de Mgr. le *Stadhouder* & de Madame la Princesse *Caroline;* & le Veld-Maréchal Duc *Louïs* de *Brunswick-Wolfenbuttel* Tuteur effectif & Administrateur des Biens de la Maison d'*Orange* pendant la minorité du Prince; Et Son Altesse Sér. a déjà prêté les sermens en cette qualité à l'Assemblée des Etats de cette Province.

Tous les Colléges ont été assemblés hier extraordinairement toute la journée; Et, après avoir pris les arrangemens que ce triste évènement rendoit nécessaires, les Députés de l'Assemblée des Etats de *Hollande* & de *West-Frise* de celle des *Etats-Généraux*, & du Conseil d'Etat, se rendirent en cérémonie à la

Cour *Stadhouderienne*, pour y faire les complimens de condoléance à Mgr. le *Stadhouder* & à Madame la Princesse sa Sœur, dans l'Appartement desquels se trouvoit le Duc *Louïs* de *Brunswick-Wolfenbuttel* en qualité de leur Tuteur.

Le deuil est réglé de la même façon qu'il l'a été à la mort du feu *Stadhouder:* On le prendra le 21. de ce mois.

De Hambourg le 18. Janvier.

Les bruits de Paix se renouvellent à *Vienne*, mais ils n'apportent aucune interruption dans les arrangemens pour la Campagne prochaine. Toutes les Semaines il en part de quoi equiper le soldat à la guerre, & les Recruës surtout ne cessent de defiler par grosses bandes de jour à autre. On le repand dans les Villages, où elles attendent leurs armes, & leurs uniformes. Sur les représentations de plusieurs Officiers, que ce ramas de gens sans aveu, accoutumés à la fainéantise & ennemis de la discipline, ne seroient d'aucune utilité aux Régimens, il a été résolu de tirer les Garnisons des Places fortes & de les remplacer par ces Troupes de nouvelle levée, que l'on aura tout le loisir de dresser au métier de la guerre. Il en sera à peu près de même du nouveau régiment de Chevaux legers que leve le Genéral *Lascy*. Ce Corps ne fera aucun service, qu'après qu'il aura achevé son apprentissage au Quartier-Général. Les Etats d'*Autriche*, toujours empressés à hâter & à finir leurs levées, ne se dégoutent point de fournir de grosses sommes à la Cour. Outre 340. mille florins qu'ils viennent encore de lui procurer, ils prêtent leur crédit pour un emprunt de 600. mille autres.

Les différends, qui subsistoient depuis tant d'années entre la Maison de *Wurtemberg* & la Ligne des Comtes de *Montbeillard*, viennent d'être terminés par un Accommodement à l'amiable, conclu & signé le 21. du mois dernier dans la Salle du Conseil-Aulique. Conformément aux conditions stipulées entre les Parties, les Barons de l'*Esperance* ont renoncé par serment à toutes prétentions sur le Comté de *Montbeillard*, sans qu'ils puissent en prendre desormais ni le nom, ni les Armes, & sous obligation de vendre les Terres qu'ils possedent en *France*; permis à eux néanmoins d'acquérir des Biens-fonds en *Allemagne*, s'ils le jugent à propos. De son côté la Cour de *Wurtemberg* s'est rendue redevable envers ces Barons d'un revenu annuel de 14. mille florins, payable jusqu'à l'entiere extinction de cette Branche; de sorte que voilà une affaire, autrefois si difficile à régler, tantôt par-devant les Cours Souveraines en *France*, tantôt au Conseils Aulique en *Autriche*, amenée à une conclusion finale dans des conjonctures plus favorables.

De Ratisbonne le 28. Janvier.

Le Conseil Aulique, après avoir plusieurs fois deliberé sur l'affaire de la Tutelle de *Saxe-Weymar*, s'en est tenu à sa prémiere décision. Ce Tribunal, loin d'avoir égard aux remontrances, s'est formellement expliqué contre toute attente par un Arêt, rendu le 22. de Decembre & qui ôte jusqu'à la moindre esperance de redressement. La demande de Madame la Duchesse Doüairiere, la réquisition de S. A. le Duc son Pere, les interventions des Princes issus des Branches de la Maison de *Saxe*, & les représentations des Etats de la Province, tout cela n'a servi qu'à donner plus de force à la Résolution Impériale du 1. Août de l'année précedente. Le Roi de *Pologne* est confirmé en sa qualité de Co-Tuteur en vertu de sa promesse par écrit, au-lieu de la protestation d'un serment; & le Duc de *Holstein* porte le titre de Tuteur honoraire. C'est le seul article du Testament du feu Duc, auquel on se soit conformé.

N°. XI.
SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VARSOVIE
DU 7. FEVRIER 1759.

De Hambourg, le 16. Janvier.

Les Lettres de *Stralsund* attribuent à un Capitaine du Régiment de *Löwenfeld*, la facilité, avec laquelle les *Prussiens* ont pénétré dans la *Poméranie*; Cet Officier, disent elles, au lieu de tenir, ainsi qu'il le pouvoit, dans une Redoute capable d'arreter l'Ennemi pendant 3. ou 4. jours, a capitulé au premier camp, qui s'est tiré sans avoir donné préalablement le moindre avis de sa marche; Et ce n'a été qu'avec beaucoup de peine, que les Troupes *Suedoises*, qui avoient été détachées sur *Steengarten*, *Ehrenhorst*, & *Richtenberg*, pour assurer la communication avec *Stralsund*, ont occupé ces passages avant les *Prussiens*.

De Francfort, le 19. Janvier.

Les 12. mille Recruës, que la *Saxe* doit fournir pour le 1. Mars prochain, sont distribuées dans cet Electorat de la maniere suivante.

Haute Lusace 806. hommes, *Basse-Lusace* 495, Pays de *Mersebourg* 315, pays de *Naumbourg* & *Zeitz* 315, cercle de *Meisen* 2882, Cercle de *Leipsig*, la ville excluë, 1816, Cercle de l' *Ertzgeburg* 2541, Cercle de *Thuringe* 1074, le *Voigtland* 624, Cercle de *Neustadt* 351, Cercle Electoral 631, Comté de *Mansfeld* 150.

Tout est d'ailleurs fort tranquile tant sur le *Bas-Rhin*, qu'en *Westphalie* & dans la *Hesse*; on apprend seulement de *Munster*, que le Prince *Ferdinand* de *Brunswick* y a fait publier une patente, qui enjoint aux habitants des Evêchés de remettre aux Baillifs & Juges respectifs toutes leurs armes à feu, à peine d'être punis exemplairement.

De Prague, le 20. Janvier.

Tout est toûjours extrêmement tranquile de part & d'autre dans les Quartiers d'hyver. On a seulement appris, que les Régimens de *Harrach*, de *Botta*, de *Hildbourghausen* & de *Thürheim* Infanterie, qui, ainsi qu'on l'a dit, ont depuis quelque tems été détachés de l'Armée I. & R., marchent vers le Pays de *Fuld*, couverts pendant leur marche par le Régiment *Palatin* Dragons.

De Bruxelles, le 17. Janvier.

Les dernieres nouvelles de la *Haye* portent, qu'on y esperoit, que la mort de Madame la Princesse Gouvernante n'apporteroit aucun changement à l'Etat, où se trouve actuellement la Republique: Elles ajoûtent cependant, que la veille de la mort de S. A. R. l'equippement de 25. Vaisseaux de ligne avoit été formellement resolu par l'Assemblée des Etats de *Hollande*.

De la Haye, le 14. Janvier.

On a publié ici l'Extrait suivant d'une Lettre, écrite de *Londres* le 5. de ce mois, au sujet des différends survenus par raport au Commerce & à la Navigation.

,,Je me flatte, que la Nouvelle, que je vous annonce aujourd'hui, ne vous sera ,,pas desagreable. Le Roi vient de donner ses ordres pour faire relâcher, après l'exa- ,,men ordinaire, tous les Vaisseaux venant de *Surinam*, des *Berbices*, & d'*Isiquebo*, ,,ainsi que tous les autres, qui seront aussi clairs que ceux-là ; Et les Proprietaires de ,,ces Colonies peuvent être persuadés, que toute la Nation *Angloise* verra avec un ,,sensible plaisir accroitre leur Commerce & leur Navigation ; Mais elle ne peut ,,croire, qu'ils verront de mauvais oeil les efforts, que fait l'*Angleterre* pour dimi- ,,nuer la trop grande supériorité des Iles *Françoises*. On se croit en droit, pendant ,,la Guerre, d'y travailler ; Et il faut nous pardonner un peu, si, en poursuivant ce ,,droit, nous ne nous flattons pas de contenter tout le monde. L'appât d'un ,,gain passager peut interesser certains Particuliers : Mais il ne peut jamais être ,,mis dans la balance vis-a-vis ces veritables intérêts Nationaux.

,,Je demande aux Propriétaires des Colonies *Hollandoises*, si leurs sucres, leur ,,Caffé, &c. leur ont rapporté d'avantage, depuis que certains Négocians se sont mê- ,,lés d'apporter en *Europe* les produits des Colonies *Françoises* ? J'excepte le cas de ,,la détention en *Angleterre*, qui n'est arrivé que cette année, & qui n'arrivera plus, ,,si les deux Nations entendent assez leurs véritables interêts, pour ajuster leurs ,,différends. Nous osons même mettre en Axiome vis-a-vis les Personnes éclairées, ,,s'il ne vaudroit pas mieux pour votre Pays, d'augmenter ses Plantations, & de ,,profiter de cette occasion pour ameliorer ses Colonies, & les rendre égales, si non ,,supérieures à celles de *France*, & même aux nôtres ?

,,Je ne sais si les Facteurs des Colonies *Françoises* ont la même idée, que moi, ,,de l'*intérêt* de la Patrie ; Mais je ne crains pas de leur disputer, que le *leur* ne peut ,,jamais être considéré comme tel.

,,Le Ministre du Roi en *Hollande* est, au reste, en état de démontrer, que S. M. ,,desire ardemment de vivre en bonne intelligence avec la République ; & de con- ,,sentir à ce que les Juges non prevenus trouveront compatible avec la sureté & ,,l'intérêt de ses Roïaumes.

,,La parade de protection à donner au Commerce ne changera rien aux senti- ,,mens de ce côté-ci. Nous ne sommes point jaloux de la grandeur & de la force ,,de nos Alliés ; Et, si ces Alliés changent de conduite avec nous, ou se laissent pré- ,,venir par nos Ennemis communs, nous attendrons avec patience & avec fermeté, ,,qu'ils ouvrent les yeux. Un nuage qui couvre la verité pour un instant, se dissipe ,,bien tôt, & elle paroîtra toujours avec éclat à la fin.

,,Nos *Gazettes* vous ont annoncé un combat singulier, mais honorable pour le ,,Capitaine *Tyrell* du *Buckingham*, qui s'est donné entre lui & 3. Vaisseaux de ,,guerre *François*.

,,Ne trouvez pas mauvais, si j'ajoute, pour corroborer le raisonnement, que je ,,viens de faire, que ces Vaisseaux *François* escortoient une Flotte *Hollandoise*, qui ,,alloit de *St. Eustache* à la *Martinique*. Pourra-t'on trouver dans le Traité de ,,1674. que de pareilles Escortes soient permises reciproquement ?

,,Enfin, nous sommes si persuadés de l'amitié & de la justice de la Nation ,,*Hollandoise* en général, que nous osons nous en raporter à sa bonne foi & à ses ,,sentimens patriotiques : Quand une fois elle verra les choses comme elles sont, ,,sans passer par les mains de gens, qui ont un interêt séparé, & d'Elle, & de ,,nous, les affaires seront bien-tôt ajustées ; & les deux Nations seront plus unies ,,que jamais.